

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 80 (1985)
Heft: 1

Artikel: Problèmes et chances de l'agriculture de montagne
Autor: Darbellay, Charly
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-175183>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sind unter diesem Gesichtswinkel zu sehen.

• Der *Weg vom Produzenten zum Konsumenten* wurde immer länger: die moderne Lebensweise brachte veränderte Konsumgewohnheiten mit sich, die Nahrungsmittel wurden immer stärker verarbeitet. Diese Entwicklung hatte auch zur Folge, dass letztlich ein immer kleinerer Anteil der Ausgaben des Konsumenten dem Bauern zugute kam.

• Innerhalb der Agrarpolitik fiel dem *Staat* eine immer wichtigere Funktion zu, sei dies nun in lenkender oder finanzieller Hinsicht. Dieser Trend, der in allen Industriestaaten zu beobachten ist, wurde in unserem Land noch durch den hohen Lebensstandard verstärkt.

Umbruch-Ursachen

Die Liste der seit der Jahrhundertwende eingetretenen Veränderungen in der schweizerischen Landwirtschaft liesse sich selbstverständlich noch beträchtlich verlängern. In diesem Rahmen soll jedoch noch kurz auf einige Gründe eingegangen werden, die diese Entwicklung mitbestimmen:

1. Die Landwirtschaft wird entscheidend mitgeprägt von der *Entwicklung der übrigen Wirtschaftszweige*. So war es nur dank dem beispiellosen wirtschaftlichen Aufschwung möglich, die aus der Landwirtschaft ausgeschiedenen Arbeitskräfte zu beschäftigen. Man darf hier von einer richtigen Sogwirkung sprechen, die so lange anhielt, als eine nicht-landwirtschaftliche Tätigkeit attraktiver schien als die bäuerliche Arbeit.

2. Die Landwirtschaft ihrerseits konnte unter diesen Voraussetzungen nur einigermaßen mithalten, indem auch sie die *rationelle Bewirtschaftungsweise* zum obersten Prinzip erhob. So wurde beispielsweise von der Landwirtschaft die Bereitstellung möglichst günstiger Nahrungsmittel verlangt. Dank der Produktivitätssteigerung in der Landwirtschaft musste der Konsument im Verlaufe der Zeit einen immer kleineren Anteil

seiner Einkünfte für Nahrungsmittel ausgeben. Für den Bauern selber bedeutete dies relativ tiefe Preise sowie den Zwang, immer rationeller und mehr zu produzieren.

Grenzen erreicht

In jüngerer Zeit allerdings traten gewisse Grenzen immer deutlicher in Erscheinung.

– Die wirtschaftliche Entwicklung ist abgeflacht. Heute stellt sich die Frage, ob es sinnvoll ist, Arbeitskräfte aus der Landwirtschaft «wegzura-tionalisieren», die kaum in anderen Wirtschaftssektoren integriert werden können.

– Die Agrarmärkte sind zu einem grossen Teil gesättigt. In verschiedenen Produktionsbereichen kann nicht mehr über Mehrproduktion zusätzliches Einkommen erzielt werden. Einem hohen Produktionspotential stehen *beschränkte Absatzmöglichkeiten* gegenüber. Zudem kann der Bund wegen seiner Finanzsorgen nicht im gewünschten Ausmass eine Ausgleichsfunktion innerhalb der Landwirtschaft, vor allem zugunsten der benachteiligten Regionen, wahrnehmen.

– Bei der Produktion von Nahrungsmitteln spielen Aspekte der *Qualität* eine immer wichtigere Rolle. Die Landwirtschaft wird im eigenen Interesse für die langfristige Erhaltung der Bodenfruchtbarkeit einsethen. Dies bedingt eine Anpassung der Produktionsweise an neuere Erkenntnisse, aber auch Rücksicht der anderen Wirtschafts- und Bevölkerungskreise auf die Belastbarkeit des Bodens. Auch hier zeigt sich aber die Verflechtung der Landwirtschaft mit der übrigen Wirtschaft. *Umweltprobleme* können nur gelöst werden, wenn alle bereit sind, auf gewisse Gewohnheiten zu verzichten.

Die Öffentlichkeit wird gut daran tun, von einer eindimensionalen Betrachtungsweise abzurücken und vor allem die vorsorgepolitische und die landschaftspflegerische Funktion der Landwirtschaft vermehrt zu beachten.

Melchior Ehrler



Le «paysage cultivé» traditionnel est devenu une rareté même dans la vallée de Conches.

Auch im Goms selten geworden: die traditionelle Kulturlandschaft (Bild Stähli)

«Les régions de montagne en mutation» – tel est le titre d'un ouvrage remarquable, paru à fin 1984, qui est issu des deux programmes nationaux de recherche «Homme et biosphère» et «Problèmes régionaux». 60 auteurs appartenant aux disciplines les plus diverses y étudient le processus évolutif qui, ces dernières décennies, s'est manifesté dans nos régions montagnardes. Nous publions ci-après un extrait de la contribution de M. Charly Darbellay, sur les problèmes de notre agriculture de montagne, qui concerne le thème de notre «Forum».

L'agriculture de montagne a enregistré une rapide baisse du nombre d'exploitations, ce nombre passant de 68000 en 1955 à 46000 en 1980. Pour éviter l'abandon de l'agriculture, les pouvoirs publics ont décrété de nombreuses mesures de soutien spécialement en région de montagne. L'application de ces aides se fait

compte tenu des difficultés de production. Un cadastre de la production agricole a été établi; il définit 4 zones principales de montagne et plusieurs autres zones destinées à faire la transition entre la plaine et la montagne. Les massifs montagneux recouvrent 70% du territoire suisse; là vit 12% de la population. Cette popu-

lation se caractérise par une forte proportion d'agriculteurs et un taux de vieillissement supérieur à la moyenne nationale. Les exploitations de montagne ont une surface moyenne proche de 10 ha. Pas moins que 42% de ces entreprises sont dirigées par des agriculteurs à temps partiel. La mécanisation progresse rapidement. La part de la montagne à l'ensemble du cheptel s'élève à 21% pour les porcs, 36% pour les bovins, 56% pour les ovins et 76% pour les caprins. Cependant, les situations varient fortement selon les régions.

Graves problèmes

L'agriculture de montagne est confrontée à de graves problèmes, dont l'auteur mentionne dans son article les plus importants, soit:

- **Faible niveau de revenu**

Malgré les nombreuses aides introduites au cours de ces 30 dernières années, les agriculteurs de montagne sont encore loin de l'objectif fixé par la politique agraire, à savoir l'obtention d'une rétribution équitable. La rétribution équitable

doit correspondre aux gains moyens d'ouvriers et d'ouvrières dans les communes rurales. On est loin du compte, comme l'atteste le tableau suivant:

Année	Revenu du travail du paysan de montagne par jour	Rétribution équitable	Différence
1979	68.-	108.-	-40.-
1980	67.-	113.-	-46.-
1981	79.-	120.-	-41.-
1982	82.-	138.-	-56.-

Source: Informations de Brougg, Terre romande, février 1983.

Ce manque à gagner important est de nature à décourager les paysans de montagne et surtout ceux qui s'apprêtent à prendre la relève.

- **Abandon des terres marginales**

Dans les zones marginales, le revenu que l'on peut tirer de l'agriculture est encore plus faible que les moyennes citées ci-dessus. Lorsque aux difficultés dues à la topographie et au climat viennent s'ajouter des structures d'exploitations déficientes, telles que le morcellement excessif, on court alors le danger d'un abandon

de la terre. C'est ce qui s'est produit dans de nombreuses vallées du Tessin, du Valais et des Grisons. Diverses estimations avancent le chiffre de

80000 hectares de terres abandonnées. La propagation des friches présente de nombreux inconvénients: elle se traduit par une perte de potentiel de production agricole, elle accroît les dangers naturels (avalanches, incendies, érosion), elle enlaidit le paysage naguère cultivé.

- **Diminution des bonnes terres agricoles**

Surtout dans les régions touristiques où il se produit une expansion rapide et mal ordonnée des constructions, les bonnes terres agricoles se rétrécissent comme une peau de chagrin. Une étude faite dans une station de montagne (Darbellay, 1979) a révélé qu'en une génération, soit entre 1945 et 1973, celle-ci a multiplié par 6 son territoire bâti, ce qui a entraîné la perte du 13% du territoire agricole. L'agriculture a de la peine à se défendre face aux offres souvent excessives des autres milieux désirant acquérir le terrain.

Initiatives des agriculteurs

Devant la dégradation de la situation, les agriculteurs ne sont pas restés inactifs. Ils ont répondu aux appels des spécialistes en réalisant, dans la mesure de leur moyen, «la réforme des structures», politique qui s'est concrétisée par un agrandissement des exploitations. Cependant, en raison des contraintes du milieu naturel, cette réforme s'est rapidement heurtée à des limites. Il n'était pas possible de copier simplement ce qui se fait en plaine.

Probleme und Chancen der Bergbauern

«Umbruch im Berggebiet» – so lautet der Titel eines Ende 1984 im Verlag Paul Haupt (Bern) erschienenen hervorragenden Buches, das den beiden nationalen Forschungsprogrammen «Mensch und Biosphäre» und «Regionalprobleme» entspringen ist. 60 Autoren verschiedenster Fachrichtungen untersuchen darin den Entwicklungsprozess, der in den letzten Jahrzehnten unser Berggebiet mitgerissen hat. Stellvertretend und dem heutigen «Forum»-Thema entsprechend drucken wir hier auszugsweise den Beitrag von Dr. Charly Darbellay über die Probleme unserer Berglandwirtschaft ab (siehe französische Fassung).

Die Berglandwirtschaft verzeichnete einen schnellen Rückgang der Anzahl von Betrieben. Sie fiel von 68000 im Jahre 1955 auf 46000 im Jahre 1980 ab. Um das Verlassen der Landwirtschaft zu vermeiden, hat die öffentliche Hand mehrere Unterstützungsmassnahmen speziell für Berggebiete ergriffen. Die Anwendung dieser Massnahmen trugen den Bewirtschaftungsschwierigkeiten Rechnung. Ein landwirtschaftlicher Produktionskataster wurde erstellt, worin vier Hauptbergzonen und mehrere Übergangszonen zwischen Berg- und Talandwirtschaft definiert wurden.

Das Berggebiet nimmt 70 Prozent der gesamtschweizerischen Oberfläche ein, mit einem Bevölkerungsanteil von 12 Prozent. Diese Bevölkerung ist gekennzeichnet durch einen hohen Anteil an Landwirten und ein überdurchschnittlich hohes Lebensalter. Die Berglandwirtschaftsbetriebe haben eine durchschnittliche Nutzfläche von nahezu 10 Hektaren. Nicht weniger als 42 Prozent dieser Betriebe sind von Nebenerwerbslandwirten bewirtschaftet. Die Mechanisierung schreitet schnell vor-

Pour l'agriculture de montagne, l'élevage du bétail reste la base de l'existence (photo d'archive LSP, Ardez)

Viehzucht – für die Berglandwirtschaft nach wie vor die Existenzgrundlage.



an. Der Anteil am gesamt-schweizerischen Tierbestand beträgt 21 Prozent für die Schweine, 36 Prozent für das Rindvieh, 56 Prozent für die Schafe und 76 Prozent für die Ziegen. Es gibt jedoch grosse regionale Unterschiede, die an Hand von Ergebnissen aus repräsentativen Gemeinden verschiedener Regionen dargelegt werden.

Die Berglandwirtschaft steht, wie Darbellay in seinem Beitrag ausführt, heute schwerwiegenden Problemen gegenüber: Geringes Einkommen, Aufgabe von peripheren Nutzungsgebieten und Schrumpfung des Anteils an gutem Landwirtschaftsboden. Dem versuchen die Landwirte selbst zu begegnen, indem sie beispielsweise ihrer bäuerlichen Aufgabe nur noch teilweise nachgehen und diese mit einer andern Tätigkeit verbinden. Über die Subventionspolitik und die Raumplanung bemüht sich aber auch die öffentliche Hand darum, die Lebensgrundlagen der Berglandwirtschaft zu verbessern, denn immer mehr erkennt man auch deren enorme ökologische Bedeutung. Für die Zukunft schlägt der Autor Massnahmen in drei verschiedenen Richtungen vor:

1. Ausgleich für naturbedingte Produktionserschwerisse in Form differenzierter Preise für Milch und andere Erzeugnisse sowie durch die Einführung individueller Nutzungskataster;
2. Förderung der berglandwirtschaftlichen Produktion von regionalen Spezialitäten wie Käse, Beeren, Kräuter sowie Verbesserung der Arbeitsteilung zwischen Berg- und Mittellandbauern;
3. Eingliederung der Berglandwirtschaft in die regionale Wirtschaft.

Dans leurs efforts de rationalisation, les agriculteurs de montagne ont participé, avec un certain retard il est vrai, à l'augmentation de la productivité de leur travail, à l'accroissement des rendements de leur terre, ainsi qu'à l'amélioration des résultats zootechniques de leurs troupeaux. Jusqu'au moment où les mesures de contingentement de la production laitière vinrent stopper leurs progrès.

Pour remplacer l'abandon de l'exploitation, beaucoup de paysans ont choisi la combinaison de l'agriculture avec une autre profession. Les heures de travail économisées grâce à la mécanisation pouvaient être affectés à l'exercice d'une autre activité, l'apport de ces différentes sources de revenu assurant la viabilité de l'entreprise combinée. Cette solution a permis une remarquable adaptation aux conditions naturelles. L'agriculture à temps partiel est devenue une constante apportant une contribution capitale au maintien de la vie de nombreuses régions, tout particulièrement dans les zones menacées d'abandon. Aujourd'hui encore insuffisamment prises en compte par la politique agraire, les exploitations accessoires méritent d'être traitées sur un pied d'égalité avec les exploitations à plein temps, elles aussi indispensables à la vie rurale.

La difficulté rend ingénieux. C'est ainsi que dans les vallées grandement marquées par l'extension des friches, des solutions originales ont été expérimentées. Dans le *Malcantone* tessinois, c'est l'installation de néoruraux, ces citoyens qui choisissent de devenir cultivateurs. La friche constitue pour eux un espace d'accueil où ils peuvent réaliser leur projet de retour à la terre. Dans le *Val d'Hérens* en Valais, c'est la reprise de toute une zone délaissée comprenant plus de 2000 parcelles pour en faire une unité d'exploitation (*Darbellay*, 1983). Avec la collaboration des paysans de plaine, il a été possible d'assurer la mise en valeur de ces surfaces. Peut-être qu'un jour, ce sauve-



Pour pouvoir exploiter mécaniquement les régions écartées, on construit toujours davantage de routes d'accès.

Um auch entlegene Randzonen maschinell bewirtschaften zu können, werden immer mehr Zufahrtsstrassen erstellt (Bild Badilatti)

tage permettra à des gens de la vallée de reprendre un emploi agricole. Dans le *Val d'Anniviers*, l'abandon du territoire agricole a été stoppé par l'initiative des gens de l'endroit qui, pour des motifs à la fois écologiques et sentimentaux (attachement à la terre et à la race d'Hérens), se sont mis en commun pour la garde du bétail. C'est la reprise d'une formule vieille de plusieurs siècles: le mode d'organisation des alpages est transposé au niveau du village. Les étables semi-communautaires ont redonné vie à l'agriculture locale et ont permis de sauver la fromagerie régionale.

Ces quelques exemples – on pourrait en citer beaucoup d'autres – montrent que la population de montagne n'est pas un bastion du non-changement; elle sait faire œuvre d'imagination pour trouver de nouvelles voies.

Mesures des pouvoirs publics

Dans le chapitre consacré à la définition des zones de montagne, nous avons évoqué les principales mesures liées à cette délimitation. Voici un bref aperçu des aides consenties à ces différents titres:

- contributions aux détenteurs de bétail
- contributions à l'exploitation
- contributions à l'exploitation des terres en pente
- contributions d'estivage
- allocations familiales

- primes de mouture
- indemnités de non-ensilage
- élimination du bétail
- remontes d'engraissement
- primes à l'exportation
- etc.

En outre, lorsqu'il s'agit de la montagne, les pouvoirs publics font une application plus large des mesures prévues pour l'agriculture en général. Lorsque la Confédération alloue des subventions, les taux applicables à la montagne sont plus élevés (*Conseil fédéral*, 1976). C'est notamment le cas lors de subventionnement de remaniements parcellaires, d'adductions d'eau, de chemins agricoles, de constructions rurales et d'améliorations alpestres. Une nouvelle disposition prise par les autorités en matière d'aménagement du territoire fait obligation aux cantons et aux communes de créer des zones agricoles comprenant: «les terrains qui se prêtent à l'exploitation agricole ou horticole et les terrains qui, dans l'intérêt général, doivent être utilisés par l'agriculture» (art. 16 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire). Cette disposition devrait permettre une meilleure protection des bonnes terres agricoles.

Mission écologique

Dans son cinquième rapport, le Conseil fédéral (1976) invoquait comme raisons d'encouragement à l'agriculture de montagne le rôle important

que celle-ci accomplit dans les domaines suivants:

- *Maintien du peuplement rural*
- *Maintien du potentiel de production aux fins d'assurer notre approvisionnement en temps de guerre et de crise*
- *Alpes et Jura en tant qu'aires de délassement*
- *Maintien des espaces cultivés*
- *Maintien des biens et des valeurs culturels.*

Comme il ressort de cette énumération de tâches, on n'attend pas de l'agriculture de montagne une contribution immédiate à l'approvisionnement du pays en temps normal. Cette fonction est plutôt l'affaire des régions de plaine disposant d'importantes ressources agricoles. Par contre, l'agriculture de montagne a une *mission écologique* - au sens large du terme - à remplir. Dans l'immédiat, elle aménage le milieu rural. Elle façonne le paysage et crée l'ambiance nécessaire au développement d'autres activités, du tourisme en particulier. Elle est appelée à contribuer au maintien d'une population rurale, car il est connu que lorsque la densité de population tombe au-dessous d'un certain seuil, la vie économique, sociale et culturelle devient impossible. La paysannerie produit et conserve des biens et valeurs d'ordre *culturel*, la Confédération reconnaît ce rôle capital qui donne à chaque région son identité.

A plus long terme, l'agriculture de montagne est considérée comme une *assurance*, un filon que l'on pourra exploiter en cas de très graves difficultés d'alimentation du pays. Mais pour que cette assurance soit effective, il faut aujourd'hui encore cultiver le sol, ménager sa fertilité, être prêt à *intensifier sa production* lorsque besoin il y aura. Dans cette optique, la réforme de structure qui tend à un agrandissement des exploitations au détriment de leur nombre doit être remise en question (*Darbellay, 1980*). Mettre un frein à la diminution des entreprises est le meilleur moyen de permettre à l'agriculture de montagne de



Les maisons de vacances à flanc de coteau épargnent tout au moins les bonnes terres des fonds de vallées.

Ferienhäuser an Hanglagen schonen zumindest die wertvollen Nutzungsflächen in der Talsohle (Bild Badilatti)



Des cultures spéciales, telles que baies et herbes aromatiques, valent à l'agriculture de montagne quelques revenus complémentaires. Spezialkulturen wie Beeren und Kräuter bieten der Berglandwirtschaft zusätzliche Einkünfte (Bild Badilatti)

conserver la population que nécessite l'accomplissement de l'ensemble des fonctions d'une région.

Compensations

Depuis la dernière guerre, les pouvoirs publics ont promulgué de nombreuses mesures de soutien à la paysannerie de montagne. Sans cela, le territoire montagnard serait probablement déserté. Cependant les *transferts directs de revenus* sont encore loin de combler l'écart séparant le gain du paysan de la rétribution équitable. Cette politique doit encore être développée. Actuellement, les milieux politiques et professionnels sont à la recherche de nouvelles solutions. Deux mesures sont à l'étude; elles font, l'une et l'au-

tre, l'objet de vives discussions. Ce sont:

L'introduction de prix différentiels

Il s'agirait de fixer un prix du lait non pas uniforme pour tout le pays, mais différencié en fonction des coûts de production. Ainsi, le prix du lait pourrait être échelonné en fonction des handicaps naturels de production, c'est-à-dire par zone de montagne. Il pourrait aussi être fixé en fonction des quantités produites, de manière dégressive. Cela opérerait, pour une même dépense étatique, un transfert favorable aux petits producteurs.

Cadastre individuel d'exploitation

Cet instrument devrait permettre de réaliser une aide

plus sélective en fonction des situations individuelles. Le système actuel des zones provoque de grands écarts dans les cas limites. Un pointage par exploitation pourrait atténuer ces grands sauts et différencier à l'intérieur des zones. Avec le cadastre individuel, il y aurait moyen de moduler davantage des mesures comme les contributions aux détenteurs de bétail, le contingentement laitier, les subventions aux constructions rurales et même, si cela vient un jour, des prix différentiels. Cependant, l'application d'un tel système ne manquerait pas de poser de grands problèmes sur le plan administratif.

Spécialités

Pour assurer ses fonctions écologiques, l'agriculture de montagne doit rester productive. La production montagnarde est encore le résultat de méthodes de production quasi «biologiques». Les engrais naturels constituent l'essentiel de la fumure; les engrais minéraux sont encore peu utilisés. Dans de nombreuses exploitations de montagne, les pesticides sont quasiment inconnus. Il serait temps de mieux mettre en valeur cet aspect de qualité intrinsèque des produits de la montagne. La *production de spécialités* reste un atout à jouer. C'est en particulier dans les fromages que la montagne garde une grande réputation: fromages d'alpage, fromages de laiterie. Une certaine diversification est envisageable. Les cultures de petits fruits (framboises, fraises, myrtilles, cassis) occupent une place importante dans certaines régions du Valais et, plus récemment, des Grisons et de l'Emmental. La montagne ne doit pas laisser échapper ces possibilités. Depuis quelques années, on cherche à étendre la gamme des cultures. La *Station fédérale de recherches agronomiques de Changins* réalise dans son domaine expérimental de montagne de Bruson une série d'essais concernant les plantes médicinales et aromatiques. Des possibilités intéressantes se profilent à l'horizon. Mais

la production animale restera la base de l'économie agricole des zones d'altitude. C'est l'activité qui convient le mieux à sa vocation. Le contingentement laitier devra, à l'avenir, mieux tenir compte des contraintes naturelles. Une certaine redistribution des quotas en faveur des régions herbagères dépourvues de solutions de remplacement serait souhaitable. Une *division du travail* entre les agriculteurs de montagne et les agriculteurs de plaine est à étudier dans les domaines suivants: répartition des productions, élevage, remonte d'engraissement.

Politique régionale

L'agriculture exerce, comme on l'a dit, une grande influence sur le milieu vital. Décentralisée, elle maintient la vie jusque dans les vallées les plus retirées. Fortement intégrée à l'économie locale, elle contribue à la prospérité de l'artisanat et du commerce régional. En retour, elle bénéficie des apports de la région. L'amélioration de l'infrastructure régionale permet aux agriculteurs de disposer de services de qualité. La promotion de l'économie régionale, en particulier la création d'emplois, donnent des occasions nouvelles de combinaisons d'activités avec l'agriculture; elle permet aussi aux fils et aux filles de paysans de trouver un moyen d'existence sans être obligés de s'expatrier. La réalisation d'une politique régionale prenant en compte la globalité des besoins de la montagne est donc une option judicieuse. Il reste à la renforcer par la participation de toute la population concernée aux efforts inscrits dans les objectifs des programmes régionaux.

Charly Darbellay

Source: PD DR. Ernst A. Brugger/Prof. Dr. Gerhard Furrer/Prof. Dr. Bruno Messerli/Dr. Paul Messerli (éditeurs): *Les régions de montagne en mutation. Le développement des régions de montagne en Suisse: autonomie et dépendance du point de vue économique et écologique*; Editions Paul Haupt.



Mit 5051 Hektaren landwirtschaftlicher Nutzfläche ist die verstädterte Region Glattal mit knapp 2 Prozent Beschäftigten in der Landwirtschaft ein wichtiges Produktionsgebiet, das unbedingt erhalten werden muss (Photoswissair)

Avec 5051 ha de surfaces cultivables, la région urbanisée de Glattal, qui a à peine 2% de ses habitants occupés dans l'agriculture, constitue un domaine productif à préserver absolument.

Siedlungsbau verdrängt die Landwirtschaft

Beginnen wir mit einer polemischen Aussage. «Wenn die Bauern ihr Land nicht als Bauland verkaufen würden, so würde die Siedlungsentwicklung auch nicht die Landwirtschaft verdrängen.» Um es gleich vorwegzunehmen, diese Feststellung entspricht nicht ganz den Tatsachen. Die Siedlungsentwicklung ist ein komplizierter und komplexer räumlicher Veränderungsprozess. Und diesem fallen ständig alte, traditionelle, angestammte Strukturen zum Opfer, sei dies in der Stadt das Quartier oder auf dem Lande traditionelle Dorfteile oder ganze Dörfer. Wie kommt das?

Das bäuerlich geprägte Dorf auf der Landschaft hat, bedingt durch die Abwanderung aus der Landwirtschaft, seinen Charakter seit dem letzten Jahrhundert stark verändert. Nur noch eine Minderheit der ehemaligen bäuerlichen Haushalte führt die Landwirtschaft weiter. Und diese Betriebe haben besonders seit der Mechanisierung in der Landwirtschaft einen starken Strukturwandel durchgemacht. Schon daraus zeigt sich sofort, dass auch bezüglich des Grundeigentums

nur noch ein Bruchteil des nicht überbauten Baugebietes in der Hand aktiver Bauern liegt. Andererseits wachsen die Agglomerationen nicht kompakt weiter. Vielmehr gelangen in einem weiten Radius bislang bäuerlich-gewerbliche Dörfer in den Sog einer agglomerationsbedingten Bauentwicklung, die mit dem Siedlungswachstum des Dorfes aus angestammten Strukturen der Landwirtschaft, des Gewerbes und des dörflichen Kleineigentums nichts zu tun hat.

Seit der Rezession in der Mitte der siebziger Jahre zeigt sich, dass trotz stagnierender Wirtschaft und Bevölkerungszahl die Siedlungsfläche auf Kosten des Kulturlandes weiterhin zunimmt, nicht nur im Wohnungsbau, sondern auch im Bereich des Verkehrs und der Erholung. Neben der Verdrängung der Landwirtschaft durch die Siedlungsentwicklung findet selbstverständlich innerhalb der Landwirtschaft ein sogenannter Strukturwandel statt, der bisher zu Be-